

LES MARCHES DU TRAVAIL AU PORTUGAL ET LE PROCESSUS D'INTEGRATION EUROPEENNE: PRINCIPES EGALITAIRES ET MANIERES DE VIVRE PARTICULIERES

Marianne LACOMBLEZ

Université de Porto

Sur base de données recueillies à partir d'expériences de formation professionnelle menées en Belgique, parallèlement aux structures d'enseignement¹, quelques hypothèses ont été avancées qui m'ont paru constituer une grille d'analyse utile pour l'examen de pratiques similaires au Portugal, mais susceptible également de s'enrichir des aspects particuliers de cette autre réalité nationale.

On le verra, cette réflexion nous renvoie au questionnement plus large des rapports entre discours et pratiques auxquels on se réfère ici, plus précisément, de la distance entre l'affirmation de principes égalitaires d'une part, et les pratiques sociales que ces principes sont censés organiser d'autre part. Et il s'agit là d'un champ de recherche assurément élargi ces derniers mois par l'intégration du Portugal dans l'espace politique, juridique et économique européen — construit, on le sait, essentiellement sur des principes d'égalité et de solidarité.

Dans ce cadre global, nous articulerons — à ce jour — l'analyse de pratiques de formation professionnelle au Portugal en quelques points:

1. L'argumentation de base de bon nombre de démarches de formation professionnelle se réfère aux approches qui tendent à s'im-

¹ Notamment I. ALVAREZ, J. BUDE, C. GOBIN, P. WAAUB, «Cellules d'emploi et environnement de crise», Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles, 1986.

poser dans les milieux scientifiques qui prennent le marché du travail comme objet de leurs recherches et que l'on peut synthétiser, à la suite de C. CASASSUS MONTEIRO, par le fait qu'elles visent à démontrer combien «le modèle concurrentiel, par la seule analyse des mécanismes d'ajustement entre offre et demande, est insuffisant pour expliquer pourquoi certaines catégories et certains individus sont dans une position de vulnérabilité aux aléas de la politique d'emploi des entreprises»².

A l'analyse classique on oppose ainsi le modèle d'un marché du travail — constitué de particularités locales et non globalement homogène, — construit dans l'interdépendance des caractéristiques de l'offre et de la demande et non dans une simple confrontation des deux termes, — et présentant des aspects qu'une prise en compte du rôle des pouvoirs publics (troisième agent intervenant dans les rapports entre employeurs et salariés) permet d'expliquer plus complètement³.

Ces approches justifient donc, notamment, des projets de formation professionnelle — la justification centrale relevant du principe égalitaire du droit pour chacun d'avoir un emploi, le tout s'intégrant dans la défense de l'idée selon laquelle une mise à jour des qualifications de la main-d'oeuvre permettra une résorption du chômage et une dynamisation du marché local en profonde, rapide et nécessaire mutation.

Ce modèle d'analyse tend également à s'imposer au Portugal — d'une part en raison de sa valeur explicative⁴ — d'autre part en raison de la force de son argument pour l'obtention de subsides publics (nationaux et communautaires) facilitant la mise en oeuvre de projets de formation professionnelle.

2. Une réflexion relative à la concrétisation de ces projets peut faire l'option de partir de leurs aspects les plus déviants en regard de la «pureté» des intentions explicitées. Pour le cas portugais, l'étude pourrait alors porter sur l'accumulation de faits d'utilisation, à des fins de profit à court terme, de pratiques de formation professionnelle justifiées socialement par un principe d'aide aux plus défavorisés professionnellement: notamment les nombreux petits scandales de détournement des subsides obtenus, au détriment du sérieux de la for-

² C. CASASSUS MONTEIRO, «Le marché du Travail comme niveau d'analyse de la structure de classes», Note critique, *Sociologie du Travail*, 2/81, p. 231.

³ Voir notamment D. GAMBIER et M. VERNIERES, «Le marché du travail», Ed. Economica, Paris, 1982.

⁴ Voir notamment J. REIS, «Modos de regulação regional, iniciativa empresarial local e pequena agricultura complementar», *Jornadas sobre Economia Portuguesa*, Faculdade de Economia, Universidade de Coimbra, 1986.

mation assurée, voire même, au préjudice du montant des allocations versées aux participants, et sans parler des pratiques fictives...

Nous avancerons l'hypothèse selon laquelle ces faits sont l'expression particulière d'un phénomène qui, dans d'autres réalités économiques et sociales, conduit à d'autres problèmes.

On pourrait citer ici l'exemple de ces chômeurs belges, qui après étude du marché local, mise en évidence de la «faisabilité» de réinsertions professionnelles et suivi d'une formation adéquate, ont vu leurs projets réappropriés par ceux qui dominaient déjà le marché⁵.

A notre sens, pour comprendre bien des aspects de ces pratiques sociales, il semble difficile de faire l'économie d'une analyse des rapports sociaux dans lesquels elles s'inscrivent — à savoir les rapports sociaux d'une structure sociale que J. BUDE désigne «du profit et de la carrière»^{6,7}, où dominant des manières de vivre, néanmoins particulières, pour lesquelles la recherche de la rareté est essentielle parce qu'elle permet profit, carrière professionnelle, ascension sociale. Ces pratiques de formation apparaissent alors comme étant aussi lieux de créativité — source de rareté donc — pour ceux qui assument ces manières de vivre.

3. Ces pratiques de formation améliorent-elles néanmoins, dans leur généralité, les difficultés d'insertion professionnelle des chômeurs? A cette question, une réponse affirmative n'est point assurée.

Dans une première analyse et pour le cas portugais, en raison du fait qu'une bonne part de ces démarches d'organisation de formation est entreprise sans étude préalable du marché du travail local, et essentiellement sur base de critères peu valides en regard des théories citées — à savoir: représentations très approximatives que les responsables de ses cours se font du marché du travail; prestige social de certaines professions, voire seulement de leur intitulé; volonté de rentabilisation de formateurs ou de matériel disponible, etc... Mais d'autre part, ainsi que le souligne L. IMAGINARIO⁸, ces transforma-

⁵ Voir M. N. BEAUCHESNE, M. LACOMBLEZ, M. LISIN, «Quatre initiatives concernent les chômeurs de longue durée en Belgique», Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles, 1986.

⁶ J. BUDE, «Le travail: la meilleure part de l'homme?»; in «Le travail en Sociologie», Critique Régionale, no. 14; Université Libre de Bruxelles, 1986.

⁷ M. LACOMBLEZ, «L'analyse des motivations de l'homme au travail: archéologie d'un paradigme dominant», in «Le travail en Sociologie», Critique Régionale, no. 14, Université Libre de Bruxelles, 1986.

⁸ L. IMAGINARIO, «A escola e a preparação para o trabalho» in «Sistema educativo e formação profissional», Seminaire organisé les 19 et 20 février 1987 à Porto par la Comissão de reforma do sistema educativo.

tions du monde du travail auxquelles on affirme s'adapter, ne créent pas d'emplois — quand elles ne se font pas au prix d'une réduction du nombre de postes de travail. Cela nous ramène au constat avancé par M. ALALUF au départ de la réalité belge, selon lequel «avec l'extension du chômage (...) du point de vue de la formation, ce ne sont plus les seuls non diplômés qui sont frappés, mais le chômage augmente quel que soit le type et le niveau de formation des demandeurs d'emploi»⁹.

4. Quelle serait alors la logique sous-jacente au développement de ces pratiques sociales? Des travaux menés en Belgique et déjà cités¹, basés d'une part sur le suivi de l'histoire de projets de formation et d'autre part sur l'analyse de l'évolution des discours relatifs à ce type de pratiques, nous retiendrons un certain nombre d'hypothèses qu'il s'agirait d'approfondir, de compléter, de concrétiser — notamment en regard de la réalité portugaise.

4.1. Une première hypothèse conduirait à poser ces pratiques de formation comme relevant d'une «logique occupationnelle»: elles permettraient la gestion momentanée d'une main-d'oeuvre marginalisée par rapport à un marché du travail en profonde restructuration. Dans l'exercice de cette fonction, les pouvoirs publics — nationaux et communautaires — assument donc un rôle tout particulier de régulation, prenant en charge les coûts d'une réorganisation du secteur privé.

Le principe global est celui d'une confiance dans la dynamique interne à ce secteur privé — que les pouvoirs publics soutiennent par ailleurs, de diverses formes d'aides à la relance industrielle. Mais ce principe de confiance présente bien évidemment les risques d'abus cités plus haut.

4.2. Une seconde hypothèse attribuerait à ces pratiques de formation une fonction d'instrument permettant, dans une conjoncture difficile, le consensus social.

Bon nombre d'expériences belges sont effectivement résultantes de revendications formulées collectivement par des travailleurs suite à des fermetures d'entreprises ou à une accumulation de mises au chômage dans certains bassins d'emploi.

Au Portugal, ce type de pratique fournit assurément une réponse à plusieurs préoccupations assez largement partagées dans le pays. D'une part, le projet d'une valorisation de la spécificité des marchés du travail portugais tend à s'imposer: marchés de la semi-périphérie

⁹ M. ALALUF, «Le temps du labeur. Formation, emploi et qualification en sociologie du travail», Ed. de l'Université Libre de Bruxelles, 1986, p. 235.

européenne¹⁰, cette caractéristique locale — renforcée par l'intégration dans l'espace juridico-économique européen — est souvent envisagée comme pouvant être mise à profit par les entreprises afin de dépasser le problème de plus en plus pesant du chômage.

Toutefois, il est assez généralement admis qu'il reste à gérer le poids de l'histoire d'un enseignement où des orientations technico-professionnelles ont été peu développées après le 25 avril 1974, en raison de principes égalitaires (refus d'une discrimination sociale dans l'accès à l'enseignement et affirmation du droit pour tous à une formation générale). Certains, peu nombreux⁸, affirment que ce type de formation — en dépit du fait qu'elle ne présente pas d'objectifs de préparation professionnelle — permet une rapide acquisition des compétences techniques nécessaires dans l'exercice d'emplois à qualification moyenne. Mais un ensemble de facteurs sociaux, économiques et politiques (aggravation du chômage des jeunes en particulier; «*numerus clausus*» au niveau de l'enseignement supérieur frustrant les aspirations créées au cours de l'enseignement secondaire; marginalisation scolaire et professionnelle des jeunes les moins intégrés socialement et culturellement; pression des milieux syndicaux mais surtout patronaux; soutiens de l'OCDE, de la Banque Mondiale, de l'UNESCO, des institutions des Communautés Européennes, etc...) a imposé l'idée de l'urgence de mesures permettant le développement de formations techniques¹¹.

Dans ce contexte — ayant de plus pour toile de fond le sentiment très généralisé d'un retard à rattraper sur le chemin des progrès de l'industrialisation —, on comprend que parallèlement à la création d'un enseignement technique en 1983, toute autre pratique de formation professionnelle ait été valorisée et ait rencontré les plus larges encouragements.

4.3. Une troisième hypothèse s'articule sur le constat d'une augmentation et d'une prolongation des périodes de chômage qui, comme l'écrit M. ALALUF⁹, «*deviennent le champ privilégié où s'exerce la sélection professionnelle*». Non point seulement en fonction des aptitudes techniques qui seraient alors acquises, mais également en fonction de la représentation que les individus ont alors construite de leur identité et de leur destin¹².

¹⁰ B. de SOUSA SANTOS, «*Economia e complexidade*», Jornadas sobre Economia Portuguesa, Faculdade de Economia, Universidade de Coimbra, 1986.

¹¹ J. AZEVEDO, «*O Ensino técnico-profissional e o seu desenvolvimento futuro*», in «*Sistema educativo e formação profissional*», Séminaire organisé les 19 et 20 février 1987 à Porto par la Comissão de reforma do sistema educativo.

¹² Voir aussi L. BOLTANSKY, «*Les cadres, la formation d'un groupe social*», Ed. de Minuit, Paris, 1982.

A ce niveau, on peut avancer l'hypothèse que ces pratiques de formation professionnelle participeraient au renforcement d'une représentation des causes de la crise et des voies de sa résolution — qui tendrait à faire des individus les responsables de leur future intégration dans le marché du travail et de la dynamisation de celui-ci. L'idée est que la crise ne pourra être dépassée que par la force et la qualité des motivations individuelles au travail⁷, l'acceptation du sacrifice et de la difficulté⁶.